

PERIODE GLACIAIRE POUR LES FONCTIONNAIRES

Depuis 2010, 2011, 2012, 2013

le gel du point d'indice représente 2014

une perte de salaire 2015

Le SAFPT est : 2016

- Pour le rattrapage de cette perte ,
- Contre la perte du pouvoir d'achat subie par les fonctionnaires ces dernières années ,
- Pour un régime indemnitaire minimum obligatoire pour tous les agents territoriaux